

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 121 (1976)
Heft: 2

Artikel: Le prix d'une défense efficace
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le prix d'une défense efficace

par le major EMG Dominique Brunner

Quelques remarques au sujet de notre effort militaire

Si l'on veut apprécier le plus objectivement possible nos besoins en matière de défense nationale, on est forcé de se référer aux efforts — et aux capacités en découlant — entrepris par d'autres nations au point de vue militaire. C'est si évident que l'on est surpris de constater que souvent on omet, dans nos discussions notamment sur le coût de la défense nationale, de prendre en considération ce qui se passe à l'étranger. Il nous faut donc avant de nous pencher sur nos besoins urgents sur le plan militaire, répondre à la question suivante: Les puissances dont dépend la stabilité militaire de l'Europe — dont nous faisons partie — accroissent-elles leur potentiel militaire, se contentent-elles de ce qui est acquis ou bien diminuent-elles leurs efforts?

200 MILLIARDS POUR LA DÉFENSE

Dans son rapport du 5 février 1975, le ministre de la défense des Etats-Unis, M. James R. Schlesinger, a résumé comme suit la situation stratégique en Europe: « En dépit de réductions considérables des forces américaines depuis 1969, en dépit de la détente et malgré la mise en place de forces soviétiques considérables à la frontière sino-soviétique, nous devons tenir compte des faits suivants: L'Union soviétique à elle seule maintient comme par le passé 27 de ses divisions de première ligne en Allemagne de l'Est, Pologne et Tchécoslovaquie. Quatre autres divisions soviétiques montent la garde en Hongrie. Avec les troupes des autres pays du Pacte de Varsovie, les forces disponibles dans ce secteur s'élèvent à 58 divisions, plus 930 000 hommes et quelque 2900 avions de combat. Les forces terrestres disposent de plus de 16 000 chars. Leur doctrine tactique prévoit des poussées rapides exécutées par des forces blindées qui ressemblent fortement à ce que l'on avait l'habitude d'appeler le « Blitzkrieg ».

Ajoutons à cela ce qui ressort d'une étude de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement consacrée aux dépenses

militaires dans le monde et au commerce d'armes entre 1963 et 1973: Si l'OTAN dépensait, en 1973, dans l'ensemble plus que le Pacte de Varsovie à des fins militaires — 110 milliards de dollars (dollars constants 1973) contre 94 milliards de dollars —, l'URSS a dépassé les Etats-Unis dans ce domaine depuis 1972. En prix constants 1973, l'effort soviétique sur le plan militaire se chiffrait en 1972 comme en 1973 à 81 milliards de dollars contre 77 et 74 milliards aux Etats-Unis.

A la lumière de ces quelques indications on s'aperçoit qu'une menace potentielle très sérieuse existe effectivement. Personne ne sait comment elle évoluera en détail dans les années à venir, mais il est certain qu'elle tend à s'aggraver. Il en résulte que la sagesse et la prudence nous commandent de maintenir nos préparatifs de défense à un niveau élevé, c'est-à-dire adapté aux menaces qui apparaissent possibles.

AVANTAGES ET DÉFAUTS DE NOTRE DÉFENSE

Ceci nous conduit à l'examen de nos besoins essentiels en matière de défense. Notons d'abord que les lacunes que notre armement présente ne doivent pas faire oublier les avantages que nous avons. Nous disposons d'une armée numériquement forte — par rapport à la surface du pays — qui se distingue dans l'ensemble par un degré d'instruction appréciable; cette armée possède nombre d'armes efficaces et modernes, elle bénéficie d'une topographie avantageuse dont la valeur militaire est augmentée par un système de destructions préparées et de fortifications impressionnant, elle peut, enfin, s'appuyer sur une infrastructure logistique efficace. Néanmoins, certaines améliorations s'imposent. Il s'agit pour l'essentiel de combler des lacunes dans deux domaines: celui de la défense aérienne et celui de la défense antichar. Ces deux secteurs revêtent une importance décisive, parce que des milliers d'avions et de chars sont disponibles en Europe et parce que l'on continue d'accroître les performances des avions de combat à l'étranger.

En matière de défense aérienne, les responsables estiment d'abord nécessaire d'acquérir des moyens permettant de mieux protéger nos formations mécanisées contre des attaques aériennes. A cet effet, nous devons acquérir d'une part des avions appropriés pour la chasse à des altitudes moyennes, jusqu'à quelque 6 000 mètres, et d'autre part des armes de défense contre-avions mobiles, à réaction rapide et portée limitée. L'avion

en question sera vraisemblablement le « Tigre » F-5, tandis que dans le domaine de la DCA on a le choix entre divers modèles: le cher DCA bi-tube « Guépard » mis au point en Suisse et en voie d'introduction en Allemagne fédérale et en Hollande, le système d'engins « Rapier » produit par la Grande Bretagne, enfin le système franco-allemand « Roland ». C'est entre ces modèles qu'on aura à choisir, raison pour laquelle nous ne parvenons pas à comprendre pourquoi le DMF continue d'envisager l'acquisition du système d'engins suédois RBS-70 qui ne répond pas à nos besoins urgents.

Sur le plan de la défense antichar, on est également d'accord quant aux besoins à satisfaire: augmentation de la portée des armes antichar de l'échelon compagnie, introduction d'engins filo-guidés au niveau du bataillon, mise sur pied de nouveaux bataillons de chars permettant d'attribuer aux régiments d'infanterie une compagnie de chars. Le programme d'armement 1975, adopté en juin à une très large majorité par le Conseil national, va permettre la mise en place de ces formations de chars. Restent donc à introduire une nouvelle munition pour le tube roquette des compagnies et les engins précités dans les bataillons.

L'ARGENT — LE NERF DE LA DÉFENSE

Mais, peut-on dire en paraphrasant Machiavel, l'argent est le nerf de la défense. Or à cet égard nous sommes en mauvaise posture.

Pour la période 1975 à 1979, le Conseil fédéral a approuvé un cadre financier pour la défense de 15 milliards de francs. Ceci correspond à quelque 20 % du budget de la Confédération pour la même période. Si l'on avait attribué à la défense militaire la même part du budget de la Confédération que durant les dernières années, le DMF eût disposé de 18,5 milliards. Malgré les modifications intervenues dans le rapport des forces en Europe, la réduction de fait des moyens mis à la disposition de la défense se poursuit.

Pour en saisir les conséquences, il faut pousser plus loin notre analyse. En effet, des 15 milliards précités, seul un tiers, 4,7 milliards pour être précis, est destiné à de nouveaux investissements. Il s'agit des « dépenses d'armement », par quoi il ne faut toutefois pas comprendre que les dépenses causées par l'achat de nouvelles armes. Sont également compris sous

ce titre les frais occasionnés par les constructions militaires et l'acquisition de terrain. En définitive, seuls 3 milliards de francs pourront être affectés à l'acquisition de nouveaux matériels entre 1975 et 1979.

**LES MOYENS PRÉVUS POUR LA MODERNISATION DE L'ARMÉE
SONT INSUFFISANTS**

Près de la moitié des trois milliards prévus pour de nouveaux armements est en quelque sorte « déjà dépensée ». En effet, la somme indiquée représente l'ensemble de ce qui pourra être dépensé pour l'acquisition de matériels nouveaux. Or, nombre d'armes commandées au cours des dernières années ne sont qu'en voie de production ou de livraison et doivent donc être payées maintenant ou devront l'être dans les années à venir. C'est notamment le cas de 50 chars 68 commandés en 1974, de 120 obusiers blindés M-109 dont l'achat fut décidé à la même époque, de matériels de transmission, etc. Il en résulte qu'on ne pourra au cours des prochaines quatre années introduire de nouvelles armes que pour la valeur de quelque 1,6 milliard de francs. Et quand on sait que 70 avions de combat — et il s'agit du modèle approprié le moins onéreux — coûteront 1,3 milliard, il saute aux yeux que les moyens financiers prévus pour la modernisation de l'armée sont insuffisants. Il appartient à l'exécutif fédéral et aux chambres d'y remédier !

D.B.